



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

Réunion du
COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION
CCJ-180507
Le 7 mai 2018
à 13 h 30
Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon
Campus de Moncton

PROCÈS-VERBAL
Comité conjoint de la planification • CCJ-180507



PRÉSENCES**Membres**

Keith Coughlan, président
 Jacques Paul Couturier
 Étienne Dako
 Edith Doucet
 Samuel LeBreton
 Jean-François Thibault
 Josée Rioux-Walker

Autres personnes présentes¹

Lynne Castonguay, secrétaire générale
 Edgar Robichaud, vice-recteur à
 l'administration et aux ressources humaines
 (VRARH)
 André Samson, vice-recteur à l'enseignement et
 à la recherche

PERSONNE EXCUSÉE :

Marie-France Allain

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE DE LA RÉUNION	2
2. CORRESPONDANCE	2
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	2
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-180313.....	2
5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	2
6. ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN GÉOGRAPHIE	2
7. AFFAIRES NOUVELLES.....	4
8. PROCHAINE RÉUNION	5
9. CLÔTURE.....	5
DOCUMENT A – Avis du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche – Évaluation des programmes en géographie.....	6

¹ Assiste aux réunions en y ayant voix consultative

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président souhaite la bienvenue aux membres, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 13 h 36.

2. CORRESPONDANCE

Aucune

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CCJ-180507

Edith Doucet, appuyée par Jean-François Thibault, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-180313

R : 02-CCJ-180507

Edith Doucet, appuyée par Jean-François Thibault, propose :

« Que le procès-verbal CCJ-180313 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**5.1 Autres**

Aucune question n'est soulevée.

6. ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN GÉOGRAPHIE

Voir le Document A, p. 6

Présentation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) explique le processus d'évaluation des programmes et le contenu du rapport. Le rapport est composé des éléments suivants : le mandat de l'équipe d'évaluation, le rapport d'autoévaluation de l'UARD (géographie), le rapport de l'équipe d'évaluation des programmes en géographie, les réactions du doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, les réactions de l'UARD en géographie, et l'avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au Comité conjoint de la planification académique.

Le VRER rappelle que l'évaluation porte sur les programmes de spécialisation et de majeure en géographie ainsi que de la mineure en géographie. Il indique également que les deux programmes de géographie (spécialisation et majeure) font partie de la liste des programmes à redéfinir ou abolir dans le rapport de planification académique du Comité conjoint de la planification.

Dans son rapport de planification académique 2016, la Faculté des arts et des sciences sociales (FASS) recommandait l'abolition du programme de spécialisation en géographie et la mise en place d'un cheminement avec distinction. Notons que l'UARD ne s'oppose pas à cette recommandation dans son rapport d'autoévaluation. Une

6. ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN GÉOGRAPHIE (suite)

réflexion à ce titre s'avère nécessaire et n'a pas fait l'objet de cette évaluation en tant que telle.

Le Comité examine les trois recommandations et les statistiques. Notons que depuis 2011-2012, il n'y a aucune diplomation à la majeure (temps partiel), aucune diplomation à la mineure (temps partiel) et une diplomation à la spécialisation (temps plein). On note cinq diplomations depuis 2011-2012 à la majeure (temps plein).

Discussion du Comité conjoint de la planification

À la lumière des statistiques et des évaluations, le Comité est d'avis qu'il faut examiner de fond en comble les programmes en géographie. La recommandation 2 donne plusieurs pistes. Le doyen de la FASS, aussi membre du Comité, indique que le travail est déjà en cours et qu'un dossier devrait être présenté aux instances en 2019.

Les membres soulèvent les points suivants :

- Le Comité souligne l'esprit du document. On cherche à redynamiser des programmes.
- Plusieurs membres soulignent l'ampleur du défi. Il semble qu'il faut repartir à zéro. Doit-on repartir dans le même cadre? Serait-il préférable d'avoir une nouvelle approche qui serait orientée vers l'environnement?
- Si l'on préfère la redéfinition plutôt que l'abolition, aucun nouveau programme ne sera déployé avant la réception de l'autorisation de la CESPM. Il faut être réaliste au niveau du calendrier.
- Un virage académique au niveau de la géographie pourrait faire valoir la foresterie, les zones côtières et autres. Il faut poser ce type de questions.
- Le Comité note que les évaluateurs n'ont pas visité le campus d'Edmundston ni le campus de Shippagan.
- Le Comité souhaite que le projet de redéfinition des programmes puisse renforcer les liens entre les trois campus. Il serait intéressant de partager les expertises en redéfinissant les nouveaux programmes.

Le Comité discute également des inscriptions et du taux de diplomation du programme de géographie (spécialisation - temps plein). On note cinq inscriptions entre 2012 et 2017. Entre 2011 et 2016, on enregistre une diplomation en 2012-2013.

Le Comité note que les évaluateurs n'ont pas proposé la suspension des admissions pour ce programme. Une discussion s'ensuit. Certains membres sont d'avis qu'on ne peut maintenir au répertoire un programme qui attire une inscription par année (ou moins) depuis 2013 et qui n'a aucune diplomation depuis 2014. D'autres notent que ceci va à l'encontre de la position de l'UARD.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 03-CCJ-180507

Edith Doucet, appuyée par Jacques-Paul Couturier, propose :

« Que le Comité conjoint de planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la suspension des admissions du programme de Baccalauréat en géographie (spécialisation) à compter de l'année universitaire 2018-2019. »

Vote sur R03 Pour : 4 Absention : 1 Contre : 1 ADOPTÉE

6. ÉVALUATION DES PROGRAMMES EN GÉOGRAPHIE (suite)

Les recommandations retrouvées dans l'avis du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche sont aussi mises aux voix.

R : 04-CCJ-180507

Jean-François Thibault, appuyé par Jacques Paul Couturier, propose :

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs l'adoption des recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Tel qu'explicité dans le rapport de planification académique du Comité conjoint de la planification, que les programmes de Baccalauréat ès arts (spécialisation en géographie) et de Baccalauréat ès arts (majeure en géographie) soient redéfinis ou abolis.

RECOMMANDATION 2

Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, que l'on prenne en considération les recommandations des évaluateurs externes, plus particulièrement celles qui portent sur :

- 1) L'arrimage à l'axe « Environnement » de la stratégie institutionnelle de recherche;*
- 2) L'accroissement du nombre de cours appliqués ou à vocation professionnelle;*
- 3) La synergie des trois campus;*
- 4) Les occasions d'apprentissage expérientiel dans le cadre de cours réguliers (ex. sorties de terrain);*
- 5) Les titres des cours afin de s'assurer qu'ils sont plus explicites et attrayants;*
- 6) L'interdisciplinarité et le décloisonnement du programme en insérant des cours qui portent sur le développement régional, les études territoriales et les études de l'environnement.*

RECOMMANDATION 3

Si l'UARD de géographie et la FASS optent pour la redéfinition de la majeure en géographie, qu'une réflexion soit faite sur les besoins en matière d'infrastructure et d'équipements afin d'assurer l'arrimage des ressources matérielles aux besoins du programme redéfini.

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune

8. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le lundi 27 août 2018 à 13 h 30.

9. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 15.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale